



HAL
open science

Master Droit privé et sciences criminelles

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Droit privé et sciences criminelles. 2010, Université Jean Moulin Lyon 3. hceres-02040953

HAL Id: hceres-02040953

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040953>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague A

ACADÉMIE : LYON

Établissement : Université Lyon 3 – Jean Moulin

Demande n° S3110055277

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Droit privé et sciences criminelles

Présentation de la mention

La mention « Droit privé et sciences criminelles » compte parmi les cinq mentions Droit, économie, gestion que la Faculté de droit de l'Université Lyon 3 - Jean Moulin propose, les quatre autres étant les mentions : « Droit public », « Droit des affaires », « Droit européen, international et comparé », « Science politique - relations internationales ».

En master 1, la mention « Droit privé et sciences criminelles » se décompose en quatre cursus : « Droit privé », « Droit notarial », « Carrières judiciaires », « Droit immobilier ». En deuxième année, la mention se décline en huit spécialités, trois à finalités recherche (« Droit privé fondamental », « Droit pénal fondamental », « Histoire du droit et des institutions »), quatre à finalité professionnelle (« Pénologie », « Professions judiciaires », « Droit notarial », « Droit immobilier ») enfin une spécialité « Droit de la famille » qui jusqu'à présent ne comportait qu'une finalité professionnelle et qui vient de se doter d'un second parcours à finalité recherche.

Avis condensé

• Avis global :

Cette mention correspond à la formation classique des disciplines juridiques, mais n'en présente pas moins des particularités, l'ensemble lui conférant une position forte dans le bassin régional et national. Son attractivité, qui semble bonne, en témoigne, et ce malgré celle plus faible de certains masters à finalité recherche. La mention est très bien structurée, composée d'UE adaptées aux cursus et spécialités. Elle comporte d'heureuses initiatives, notamment des ateliers de synthèse. La transversalité de la première année est assurée et des mutualisations sont pertinentes, bien qu'elles soient moins perceptibles en deuxième année.

La mention est adossée de manière satisfaisante à la recherche et s'appuie sur une équipe pédagogique et scientifique d'une très grande qualité, associant de surcroît de nombreux professionnels. Cela étant, son adossement aux milieux socio-professionnels reste inégal, bien établi pour certaines spécialités (par exemple « Droit notarial », « Droit immobilier »...), insuffisant pour d'autres.

Toujours à propos de la professionnalisation, le pilotage des spécialités ne semble pas toujours suffisant comme l'illustre l'absence de connaissance documentée du sort des étudiants. Enfin, il est permis de regretter l'absence de procédures d'évaluations systématiques et de comité de perfectionnement.

• Points forts :

- La mention est structurée de manière très cohérente assurant transversalité et progression vers la spécialisation et la professionnalisation.
- L'équipe pédagogique et scientifique est d'excellente qualité.
- Le positionnement dans le bassin régional est opportun.
- L'attractivité paraît relativement bonne.



- Points faibles :
 - L'adossment aux milieux professionnels reste inégal.
 - Procédures d'évaluation, comité de perfectionnement et suivi de l'insertion des étudiants font défaut.
- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : A
- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait de renforcer l'adossment aux milieux socio-professionnels de certaines spécialités en créant de véritables partenariats avec des institutions, entreprises ou autres acteurs du marché du droit.

Il conviendrait aussi de systématiser les procédures d'évaluations et constituer des comités de perfectionnement.

Avis détaillé

1 ● OBJECTIFS (scientifiques et professionnels) :

Les objectifs scientifiques sont classiques et satisfaisants. Il s'agit en première année de compléter et d'approfondir la formation antérieure des étudiants et de leur ouvrir la voie à une spécialisation, dispensée en deuxième année par les différents masters à finalité recherche ou professionnelle.

Pour ce qui est des objectifs professionnels, la cartographie des métiers que dessinent les spécialités est classique : enseignants, avocats, magistrats, notaires, police...

2 ● CONTEXTE (positionnement, adossment recherche, adossment aux milieux socio-professionnels, ouverture internationale) :

Bien qu'elle corresponde à la formation la plus classique et la plus ancienne des facultés de droit, la mention n'en propose pas moins des spécialités qui, pour certaines, n'existent nulle part ailleurs dans le bassin régional (« Histoire du droit et des institutions », « Droit pénal fondamental », « Droit de la famille ») et présentent une certaine originalité (« Pénologie »).

La recherche est adossée à l'équipe de recherches en Droit privé, elle-même se décomposant en trois centres qui couvrent le champ disciplinaire de l'ensemble de la mention.

L'adossment aux milieux socio-professionnels et l'orientation vers la professionnalisation sont particulièrement satisfaisants pour certaines spécialités à finalité professionnelle (notariat, droit immobilier...) et il faut souligner les efforts dans le même sens de la spécialité « Histoire du droit et des institutions », pourtant à finalité recherche. En revanche, d'autres spécialités manquent ou ne font pas état de liens particuliers ou de partenariats avec des entités du marché du droit. En somme, le bilan dans ce domaine est contrasté.

L'ouverture internationale existe principalement au niveau des spécialités et prend notamment la forme de partenariats avec des universités étrangères (Iran, Vietnam...).

3 ● ORGANISATION GLOBALE DE LA MENTION (structure de la formation et de son organisation pédagogique, politique des stages, mutualisation et co-habilitations, responsable de la formation et équipe pédagogique, pilotage de la formation) :

L'organisation pédagogique est particulièrement satisfaisante. La mention est en effet structurée de manière très cohérente et présente une grande lisibilité. En première année, elle repose sur quatre cursus avec un tronc commun qui assure la transversalité. Il convient aussi à cet égard de saluer la mise en place d'ateliers de synthèse qui permettent aux étudiants de mieux lier les connaissances acquises à divers stades de leur formation. L'articulation entre la première et la deuxième année et la progression vers une spécialisation et une professionnalisation croissantes des études sont tout à fait convenables.



La politique des stages débute dès la première année avec la possibilité pour les étudiants de consacrer leur second semestre à un stage professionnel, ce qui présente peut-être le risque de les éloigner de certaines matières indispensables à l'accès en deuxième année. Dans les spécialités à finalité professionnelle, la politique de stages est satisfaisante, à l'exception de la « Pénologie » où le stage paraît être d'une durée trop brève.

Un effort évident a été réalisé en M1 afin de mutualiser des matières. En M2, la mutualisation est affirmée, mais n'est pas pleinement perceptible à la lecture du dossier.

L'équipe pédagogique est d'une très grande qualité et les spécialités sont chacune présidées par des enseignants reconnus dans le champ disciplinaire.

Le pilotage de la formation présente d'importantes lacunes en particulier l'absence de comités de perfectionnement et d'évaluations systématiques pour l'ensemble de la spécialité.

4 • BILAN DE FONCTIONNEMENT (origines constatées des étudiants, flux, taux de réussite, auto-évaluation, analyse à 2 ans du devenir des diplômés, bilan prévisionnel pour la prochaine période) :

En première année, l'attractivité est d'un bon niveau (37 %). Elle semble également l'être dans les diverses spécialités de M2, malgré l'absence de données toujours précises.

Les flux sont stables en M1. Le bilan pour les M2 est plus contrasté. Pour les spécialités à finalité recherche, les flux sont tantôt très variables, souvent à la baisse et la capacité d'accueil n'est pas atteinte. Pour ce qui est des spécialités à finalité professionnelle, la tendance est à la stabilité, voire à la progression.

Dans l'ensemble, les taux de réussite semblent normaux et n'appellent pas de commentaire particulier.

Le dossier ne fournit aucune indication, sinon très approximative, concernant l'analyse à 2 ans du devenir des diplômés.

Une stabilité des effectifs est prévue. Rien n'est dit des candidatures.

Avis par spécialité

Droit privé fondamental

- Avis :

L'évaluation de ce master classique à finalité recherche est globalement positive. Sa maquette est bien conçue, cohérente, en adéquation aux objectifs scientifiques et professionnels. Il s'appuie sur une équipe pédagogique hautement qualifiée et reconnue, et il est bien adossé à la recherche. Il convient aussi de noter que cette spécialité permet aux étudiants d'approfondir et d'enrichir leur culture juridique, ce qui est particulièrement opportun en vue de concours. Cela étant, il serait peut-être utile de formaliser des processus professionnalisants plus larges (par exemple coordination avec la préparation à certains concours).

- Points forts :

- Le choix des UE (unité d'enseignements), des thèmes de recherche et des méthodes répondent parfaitement aux objectifs de la spécialité.
- L'équipe pédagogique est d'une très haute qualité scientifique.

- Point faible :

- Le taux d'insertion professionnelle des étudiants fait défaut.

- Recommandation pour l'établissement :

Peut-être conviendrait-il d'adopter une stratégie pour assurer une insertion plus large des étudiants, par exemple en mettant en place une coordination du diplôme avec les préparations aux concours.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A

Droit de la famille

- Avis :

En réponse aux demandes des étudiants, cette spécialité se divisera à l'avenir en deux parcours, l'un à finalité recherche qui existe déjà, l'autre, nouveau, à finalité professionnelle. L'évaluation de cette spécialité est globalement positive, justifié par la véritable spécialisation qu'elle offre, la variété de ses enseignements, la qualité de ses enseignants, sa position au regard des débouchés. Il faut encourager la création d'un parcours professionnel, tout en regrettant l'absence de liens avec les milieux socio-professionnels.

- Points forts :

- L'approfondissement de la thématique famille constitue une véritable qualité, en particulier au regard des besoins et des attentes.
- L'équipe pédagogique est d'un haut niveau d'excellence.
- L'adossement à la recherche est de qualité.
- Les partenariats établis avec l'étranger méritent d'être salués.

- Points faibles :

- Les liens établis avec l'environnement économique et social sont insuffisants pour ce qui est du parcours recherche.
- Le volume horaire global pour le parcours professionnel semble faible.

- Recommandation pour l'établissement :

Il conviendrait de tisser des liens plus étroits et plus formels avec les milieux socio-professionnels pour ce qui est du parcours professionnel.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A



Droit pénal fondamental

- Avis :

Ce master à finalité recherche repose sur une équipe reconnue dans sa discipline, parfaitement qualifiée pour accompagner les étudiants dans la recherche. La maquette est cohérente et riche et comporte une place non négligeable à la méthodologie. Cela étant, compte tenu des faibles débouchés en matière de recherche relevés par les auteurs du dossier eux-mêmes, il paraît légitime de regretter qu'aucune action en vue de l'insertion ne soit mise en place. Par ailleurs, le nombre d'inscrits (10) est trop faible au regard de l'attractivité exercée par le diplôme (194 candidatures).

- Points forts :

- L'équipe est de très grande qualité et composée d'enseignants publiant dans la discipline.
- La construction de la maquette est sérieuse et correspond aux objectifs présentés.

- Points faibles :

- Cette spécialité ne propose aucune action particulière orientée vers l'insertion professionnelle.
- Le nombre d'inscrits est trop faible, au regard de la capacité d'accueil et du nombre de candidatures présentés.

- Recommandations pour l'établissement :

Bien qu'il s'agisse d'une spécialité recherche, il conviendrait de mettre en place des actions en faveur de l'insertion professionnelle, par exemple une coordination avec la préparation aux concours.

Il conviendrait peut-être aussi d'accepter davantage d'étudiants, compte tenu du nombre de places à pourvoir.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : B

Histoire du droit et des institutions

- Avis :

L'évaluation de cette spécialité est tout à fait positive. Elle constitue non seulement un prélude à des recherches en histoire du droit, mais aussi une formation très utile aux étudiants se destinant à d'autres débouchés qu'universitaires puisqu'elle leur permet d'approfondir leur culture juridique. Ce double positionnement de formation à la recherche et de formation de complément est tout à fait cohérent et réel. La maquette y est dédiée et il faut souligner la place accordée dans cette spécialité à finalité recherche à l'insertion professionnelle (stage d'un mois, module dédiée). Plus classiquement, il faut encore saluer l'excellence et le dynamisme de l'équipe, la qualité de la maquette, l'attention prêtée à la méthodologie, la mise en place de procédures d'évaluation et de suivis. Le nombre d'inscrits peut paraître faible, mais reste néanmoins acceptable au regard d'autres formations dans cette discipline.

- Points forts :

- La dominante recherche, parfaitement assurée et de grande qualité, laisse aussi place à des actions en faveur de l'insertion professionnelle.
- L'équipe et son directeur sont d'un haut niveau d'excellence, dynamiques et investis dans la formation.
- La maquette est cohérente et correspond aux objectifs.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A +



Droit notarial

- Avis :

Il s'agit d'une excellente formation dont l'organisation correspond parfaitement à la finalité annoncée. Son équipe pédagogique est parfaitement qualifiée. Il faut de surcroît souligner, pour le saluer, l'adossement à la profession notariale. Toutes ces raisons expliquent sa forte attractivité. Tout au plus, la durée du stage peut elle, paraître brève.

- Points forts :

- La formation présente un adossement solide à la profession.
- La formation et l'équipe qui la dispense sont cohérentes et de qualité.
- La spécialité exerce une forte attractivité.

- Points faibles :

- La durée du stage paraît trop brève (peut-être en raison d'un régime spécifique à la profession).
- L'évaluation par les étudiants fait défaut.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A

Pénologie

- Avis :

Cette spécialité présente un positionnement original et justifié et trouve appui sur une équipe pédagogique de qualité, composée d'universitaires et de praticiens. Toutefois, les aspects professionnalisants sont insuffisamment développés (stage trop bref, absence de partenariats...). Alors que l'insertion envisagée est principalement indirecte, aucune coordination avec la préparation aux concours n'est mentionnée. Les données chiffrées sont lacunaires, aucun comité de perfectionnement n'est prévu.

- Points forts :

- Cette spécialité est originale, probablement unique en France.
- Elle offre une véritable spécialisation dans un domaine rarement étudié avant le M2.
- Elle s'appuie sur une équipe suffisamment spécialisée et associant des professionnels qualifiés.

- Points faibles :

- Cette spécialité à finalité professionnelle ne repose sur aucun lien ou partenariat avec des entités du secteur concerné. Aucun dispositif concret d'insertion professionnelle n'est mis en œuvre.
- La durée du stage (8 semaines) est trop brève.
- Bien qu'il s'agisse d'une spécialisation, le contenu des enseignements ne laisse guère de place à l'ouverture, à la transversalité, propice à la préparation de concours.
- Les données chiffrées font défaut.

- Recommandations pour l'établissement :

Il serait nécessaire de nouer davantage de liens avec des acteurs du secteur concerné et assurer une meilleure coordination entre le diplôme et la préparation aux concours.

Il faudrait également allonger la durée du stage.

Il conviendrait peut-être aussi d'insérer des enseignements (optionnels) plus généraux et transversaux, propices à la préparation aux concours.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : B



Droit immobilier

- Avis :

Cette spécialité se dédouble en deux parcours, l'un à finalité professionnelle, l'autre à finalité recherche. L'évaluation de cette spécialité appelle un avis positif, justifié par la cohérence de son organisation pédagogique, la qualité et la complémentarité des membres de son équipe, par la mise en place d'une évaluation étudiante suivie d'ajustements, et plus encore par ses aspects professionnalisants, y compris dans sa dimension recherche.

- Points forts :

- En dépit de l'absence de liens formels, l'adossement aux milieux socio-professionnels, le souci de la professionnalisation, sont convaincants.
- L'organisation des deux parcours est particulièrement cohérente.
- L'équipe pédagogique est de grande qualité.

- Point faible :

- Absence d'indicateurs chiffrés précis.

- Recommandation pour l'établissement :

Il conviendrait de mettre en place un comité de perfectionnement.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A

Professions judiciaires

- Avis :

Bien que classique, cette spécialité à finalité professionnelle cultive une particularité en orientant de manière opportune sa formation vers le droit processuel. Sa maquette est complète, en parfaite adéquation avec les objectifs, l'équipe est de grande qualité, avec une forte implication de praticiens. L'insertion professionnelle est visée de manière indirecte par la préparation aux concours et les liens étroits avec l'IEJ (Institut d'Études Judiciaires), mais aussi de manière directe en particulier avec l'exigence d'un stage. L'ensemble lui assure une forte attractivité.

- Points forts :

- L'adossement aux milieux socio-professionnels et les liens étroits avec l'IEJ constituent d'importants atouts en vue de la professionnalisation.
- La place importante accordée aux praticiens au sein de l'équipe prépare sans doute bien les étudiants à l'immersion dans le monde professionnel.
- L'attractivité de la formation est élevée.

- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait de mettre en place un comité de perfectionnement et de poursuivre dans la voie de l'évaluation.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A